



PLAN DES SERVITUDES
(1-3000e)
Pièce n°6.b



PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE CHALIFERT

POS approuvé :	4 avril 1995	Vu pour être annexé à la
PLU approuvé :	10 janvier 2008	délibération en date du 23/01/2018 :
PLU mis en révision :	1 ^{er} octobre 2015	
PLU arrêté :	23 janvier 2018	
PLU approuvé :		



Servitudes

-  Servitude I4 : Servitude au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine
-  Servitude AC1 : servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits
-  Servitude T1 : Servitude relative aux voies ferrées

